

ABONNEMENT

Saumur :
Un an 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 8

Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. 30
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 AVRIL

EN VACANCES !

Jamais parlement ne fut en proie à des difficultés aussi considérables que celles avec lesquelles les Chambres paraissent actuellement se jouer.

Les difficultés budgétaires sont de telle nature que leur examen, leur étude, leur discussion dans la commission des finances exigent une activité considérable, sans retard, sans trêve ni repos.

Or, le désir le plus ardent de la Chambre est de prendre un congé, non plus de quinze jours, comme d'habitude, mais des vacances de plusieurs semaines.

En vacances ! Entendons-nous de toutes parts. Ne dirait-on pas que le parlement soupire après les doux loisirs gagnés par de laborieux efforts ?

Les difficultés financières, les graves mesures proposées par le ministère afin d'arriver à équilibrer par des emprunts d'une forme insolite, par des impôts qui constitueraient avec une lourde charge l'arbitraire le plus dangereux, les énormes dépenses que l'on grossit encore cette année, ne font même point réfléchir ceux qui portent la responsabilité du pouvoir.

Le ministère a soulevé de graves questions : ses prétendues réformes administratives et budgétaires rencontrent une telle hostilité que, dans leur embarras, M. Goblet et ses collègues ne trouvent rien de mieux que de prolonger le plus possible les douces vacances, plus chères encore aux ministres qu'aux députés. Cette situation est lamentable.

Lamentable, parce qu'on ne résout pas des problèmes si ardu, dont la solution touche à tant d'intérêts divers, en les laissant sommeiller dans les cartons ministériels et parlementaires.

Lamentable, parce que c'est folie que de perdre de longues semaines dans l'oisiveté, alors que l'état de nos finances s'aggrave chaque jour, que l'incapacité du gouverne-

ment pour les améliorer est manifeste, que les tiraillements des groupes parlementaires corroborent leur impuissance.

Lamentable, parce que nous arriverons encore en fin d'année, sans que le budget ait été sérieusement approfondi, discuté à tête reposée, son équilibre établi par des mesures lentement mûries.

Lamentable, parce que, dans l'état actuel de l'Europe, il ne nous est plus permis de commettre une seule faute.

Or, la plus grave de toutes c'est de nous exposer à nous trouver en face de complications redoutables, sans avoir réglé notre situation financière, préparé nos ressources, réduit nos dépenses ; c'est de ne pouvoir compter que sur un budget d'expédients, voté à la hâte, ou d'en être réduit à escompter des douzièmes provisoires qu'alimenteraient l'emprunt et l'impôt nouveau !

Situation effrayante qu'un gouvernement uniquement préoccupé des intérêts supérieurs de la patrie ne tolérerait jamais ; que des Chambres prévoyantes ne supporteraient à aucun prix.

Mais non, gouvernement et Chambres soupirent après les vacances ! Ils ne semblent point avoir conscience de notre situation. On marche vers la banqueroute en fermant les yeux pour ne point voir l'abîme. On se bouche les oreilles pour ne point entendre les rumeurs menaçantes qui viennent battre nos frontières. Demain peut se lever sinistre ; bah ! s'écrient nos gouvernants, en vacances ! Nous verrons après.

EDMOND ROBERT.

LA NOUVELLE COMMISSION DU BUDGET

Les députés sont réunis dans les bureaux pour nommer les 33 membres de la future commission du budget. Tout porte à croire que les scrutins seront des plus laborieux.

Dans les couloirs on fait circuler cinq listes imprimées :

1° La liste de la droite portant en tête les neuf candidats désignés par l'opposition

conservatrice ; le reste en blanc ;

2° La liste des trois groupes républicains, renfermant les 29 noms des candidats de gauche choisis hier ; la place de quatre noms est réservée sous les numéros 30, 31, 32 et 33 ;

3° Une liste composée, dit-on, par un député de l'extrême gauche, M. Hubbard, et qui porte : 10 noms de la droite, 6 noms de l'extrême gauche, 5 noms de la gauche radicale, 8 noms opportunistes, 4 noms d'indépendants républicains ;

4° Une liste renfermant 10 noms de l'union des gauches, 7 noms de la gauche radicale, 7 noms de l'extrême gauche, 7 noms de républicains indépendants et 3 noms de la droite ;

5° Une liste intitulée « liste indépendante » contenant, dans un ordre alphabétique, 33 noms républicains, pour la plupart radicaux, et de laquelle sont notamment exclus MM. Jules Roche, Rouvier, Dreyfus et Wilson. Aucune part n'a été faite à la droite.

Les députés, on le voit, n'ont que l'embarras du choix. La droite votera au premier tour de scrutin pour sa liste, c'est-à-dire pour ses 9 candidats seulement. En cas de deuxième et troisième tours, ses membres régleront probablement leur conduite d'après les circonstances.

Pendant que l'on discute, que l'on vote, que l'on dépouille des scrutins dans les bureaux, M. Floquet ouvre la séance à 3 heures 1/2, devant une trentaine de députés. M. Michon propose de suspendre la séance pendant les opérations pour la nomination de la commission du budget. La Chambre préfère expédier quelques menues propositions de loi.

A cinq heures et demie, le résultat du premier tour de scrutin n'est pas encore connu. On raconte dans les couloirs que, dans un certain nombre de bureaux, MM. Ribot, Sadi-Carnot, Yves Guyot et Camille Pelletan sont les candidats républicains qui ont obtenu le plus grand nombre de voix. Les candidats opportunistes, notamment M. Rouvier, ont été quelque peu maltraités.

Quant aux candidats de la droite, ils ont obtenu un nombre de suffrages assez considérable. Il est question de renvoyer à demain le second tour de scrutin.

La droite paraît décidée, si elle n'obtient pas 9 sièges, nombre représentant le chiffre proportionnel à son importance numérique, à récuser toute participation ; en ce cas, les membres élus donneraient leur démission.

Personne ne doute que les républicains ne soient en majorité dans la commission du budget. Il est alors certain que les dilapidations financières vont se continuer. Sous la première République, pendant la Convention et le Directoire, les maîtres d'alors se sont enrichis aux dépens de la France. Tous les millionnaires du jour étaient d'anciens terroristes. Aujourd'hui on ne coupe plus les têtes, mais on vide les porte-monnaie des contribuables. La Bourse le sait, et ce qu'il y a de plus curieux à signaler, c'est qu'elle ne s'en étonne pas le moins du monde.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Encore un ingénieux moyen de réaliser des économies, dû à la perspicacité d'un républicain ! M. Blancsubé a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de création d'un ministère des colonies et des protectorats. Les protectorats ne nous ont pas coûtés assez cher ; ils valent bien un petit supplément annuel à valoir sur nos ressources budgétaires. On semble croire que M. Blancsubé pêche pour son saint. Un petit ministère des colonies et des protectorats, s. v. p., pour l'amour de.... la République !

**

Le 28 mars a été déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi signé de M. le comte de Mun, de M^{re} Frappel, de MM. de Lamarzelle, le vicomte de Bézizat et plusieurs de leurs collègues sur la réforme de la législation en matière de partage.

Cette proposition tend à mettre un terme

17 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Deux années s'étaient écoulées. L'enfant grandissait ; ses petits pieds, chaussés de bottines blanches, trottaient menu sur l'épaisseur des tapis ; sans cesse on entendait son rire. Encore un peu de temps et il quitterait les robes. Sa mère, vraiment, ne pouvait continuer à le veiller jour et nuit, il fallait recommencer les visites, ne pas se laisser oublier, et il fut décidé, entre elle et Herbert, qu'ils reprendraient leur vie mondaine. Madeleine venait de se parer d'une toilette récemment arrivée de Paris. Elle se tenait debout contre la cheminée de marbre, demi-penchée sur son Henri qui la regardait émerveillé en gazouillant : « zolie, maman ; » ses yeux brillaient d'un éclat très doux, et quel sourire ! Sa taille élancée, souple, était serrée dans une robe de satin aux teintes neutres ; il y avait un goût rare dans le choix et la pose de chaque ruban satiné et dans les plus ondoyants des magnifiques dentelles.

— Bravo ! Madeleine, s'écria le lieutenant de Jern-Brabourg, apparaissant élégant dans son

uniforme et ganté de frais. Bravo ! voilà une toilette réussie ! Que vous êtes jolie sous les fleurs de votre chapeau... Plus que jolie, belle, j'aurais presque envie de plier le genou. Ne nous attardons pas, l'heure s'avance.

Le landau attendait au bas du perron. Si le luxe et l'éclat sont réellement le bonheur en ce monde, la comtesse de Jern-Brabourg aurait pu se considérer ce jour-là comme la plus heureuse des femmes. Son équipage longeait l'avenue des Tilleuls, s'arrêtant devant les maisons les plus connues. Herbert et Madeleine descendaient ; et, durant la visite, le cocher sur le siège et les deux valets de pied en arrière attendaient, corrects et immobiles, le retour de leurs maîtres. La dernière visite les amena chez le général commandant la place de Berlin. Les landaus et les coupés étaient nombreux dans la grande cour sablée. Deux cuirassiers superbes, le sabre au poing, faisaient la faction devant le perron. Le grand escalier, à rampe de fer ouvragé, était garni de fleurs de serre. Des femmes parées le montaient, et la satin, la moire, la faille des traînes se déployaient sur les moelleux tapis. De chaque côté de la porte, qui s'ouvrait sur une galerie, deux huissiers graves, à blonds favoris, portaient la chaîne d'argent sur le frac noir. A l'extrémité de la galerie, cirée et luisante comme une glace, apparaissait le salon aux meubles de satin bouton d'or. La maîtresse de

céans, assise sur un divan, saluait chacun des arrivants. Madeleine, comme les autres visiteuses, eut aussi un salut, mais seulement une très légère inclination de la tête, et la poignée de main traditionnelle ne lui fut pas offerte. La pauvre lectrice connaissait ces piqures d'aiguille, qui venaient si souvent faire un martyr de son triomphe. Avec son tact féminin, auquel rien n'échappait, elle s'était vite aperçue que les salons de Berlin ne ressemblaient point au casino de Nice et au kursaal de Wiesbaden. Là-bas, dans ce monde cosmopolite, elle avait été pleinement la reine. Ici, dans ce milieu exclusif, elle était aduaise, mais non accueillie. On ne lui fermait pas les salons ; mais on lui faisait comprendre qu'on n'agissait ainsi que par condescendance.

Et elle comprenait trop bien ; et elle regrettait d'avoir quitté son fils, sa meilleure joie. Cependant, elle dissimulait sa peine avec un grand courage ; elle ne voulait pas que son mari eût à rougir d'elle, et très maîtresse d'elle-même, sans timidité, avec la voix la plus douce, la mieux modulée, un fin sourire sur les lèvres, une promptitude étonnante à saisir et à assimiler les choses, elle prit part à la causerie avec verve et animation. Les jeunes hommes, amis d'Herbert, l'admiraient sans restriction.

— La jolie femme ! que d'esprit ! que de grâce ! Quant aux autres jolies femmes, qui se trouvaient

dans le salon, elles demeuraient glacées dans leur dignité, et jetaient à la lectrice un regard bautain et méprisant.

Le lunch du *five o'clock* venait d'être servi. Des laquais chamarrés avaient passé des sandwiches et des pâtisseries. Herbert achevait de déguster un nectar français, un Saint-Émilion exquis, authentique, longuement soigné ; et tout en savourant une tranche de pâté aux truffes, il se disait, à part lui, qu'un goûter fin, dans un salon doré, parmi des femmes parées, était un plaisir qui avait son mérite. L'heure du départ était venue. Madeleine salua d'une façon courtoise, juste la bonne mesure, ni arrogance, ni fausse humilité. Puis elle quitta le salon. Le landau la ramenait à son hôtel, et Herbert la regardait avec un éclat du regard, une caresse du sourire, qui traduisaient son vif contentement. Il la complimentait.

— Vous avez été incomparable, ma chère, tous mes amis vous ont déclarée parfaite. Comme votre œil sait briller, que de jolies idées germent sous votre front pensif ! N'est-ce pas, que je vous fraye un chemin facile, riant, semé de fleurs ? Êtes-vous heureuse de le parcourir ? Mais vous ne me répondez pas... Vous semblez distraite... A quoi songez-vous ainsi, belle rêveuse ? Aux perles de votre bracelet ou à vos merveilleuses dentelles ?

— Madeleine remua doucement la tête.

— Non, pas à cela.

au morcellement indéfini de la petite propriété et à donner plus de fixité à la propriété résultant des partages d'ascendants.

Une réunion des étudiants a eu lieu dans la soirée de samedi à la salle Jussieu, pour protester contre le rétablissement des droits d'inscription. La réunion a été tumultueuse. De nombreux orateurs ont parlé.

La réunion a nommé un Comité de dix étudiants des diverses Facultés avec mission d'adresser une pétition à la Chambre.

La Réforme annonce que l'Etat du Congo doit conclure un arrangement cédant à la France l'entière propriété du bassin de l'On-dangioel, principal affluent septentrional du Congo, lequel constitue une route vers les anciennes provinces équatoriales du Nil égyptien, cela moyennant l'autorisation de placer en France des billets de loterie pour 450 millions, que la Chambre belge autorisera probablement.

Monseigneur le Comte de Paris, après avoir visité les provinces du nord du Portugal, où l'accueil le plus chaleureux lui a été fait partout, est retourné à Lisbonne. Il en est reparti avec Madame la Comtesse de Paris et S. A. R. le duc de Bragance, se rendant à Villaviciosa, où de grandes chasses avaient été organisées. La santé de S. A. R. la duchesse de Bragance est excellente.

S. A. R. le duc d'Orléans assistera au baptême de son neveu, le prince de Beira, duc de Barcellos, qui doit avoir lieu définitivement le jeudi 14 avril, dans la chapelle royale du palais d'Ajuda. Frappé comme son père par la loi d'exil, le jeune prince ne peut traverser la France. Il s'embarquera vers la fin de cette semaine à Southampton et débarquera à Lisbonne devant le palais de Belem, habité par sa sœur, la princesse royale de Portugal, duchesse de Bragance.

Lorsque M. Alexandre Dumas, dans la brillante séance de l'Académie française, pour la réception de M. Leconte de Lisle, a cité ce beau vers de Victor Hugo :

« Oh ! n'exilons personne ! Oh ! l'exil est simple ! »

trois salves d'applaudissements ont éclaté sous la coupole de l'Institut.

Le *Messageur eudois* a reçu de M. Estancelin la lettre suivante :

« Cher Monsieur, Une lettre du Comte de Paris, que je reçois à l'instant, m'annonce que la duchesse de Bragance, afin de prouver aux habitants d'Eu combien elle a conservé fidèle souvenance de leurs démonstrations affectueuses et a été touchée de leur constante sympathie, a voulu que le nom de saint Laurent, patron de votre ville, fût ajouté à ceux que porte son premier-né.

« Cette attention si délicate ne surprendra personne, mais elle est une preuve nouvelle des sentiments de cette auguste princesse.

— Alors, à tous ces gens qui nous considèrent au passage et qui, sans doute, envient notre équipage ?

Madeleine eut un sourire, et tout bas, approchant son visage de celui de son mari :

— Je pense à notre fils... Je l'ai quitté depuis un siècle, il me semble. Ah ! quelle joie de mettre une pluie de baisers sur son frais visage, dans ses petits cheveux fins, dont le parfum est si délicat. Je le vois déjà me tendant les bras, m'appelant de sa douce voix : « Maman ! »

Elle ferma les yeux pour jouir pleinement de la chère vision. Lorsqu'elle releva les paupières, le landau venait d'atteindre l'hôtel. Elle descendit vivement ; puis, tout à coup, elle demeura terrifiée. Là haut, à la fenêtre du premier étage, Henri l'appela et lui souriait. Il avait échappé à la surveillance de sa bonne Hedwige ; et, s'aidant d'une chaise, il était parvenu à atteindre l'appui du balcon ; il se penchait d'une manière effrayante. Le soleil d'avril se couchait, dorant la façade de l'hôtel, et l'enfant apparaissait dans une grande clarté. Il était là, les bras en avant, presque entre ciel et terre. Il riait, il frappait des mains. Tous les signes de l'attente et du désir étaient peints sur son mobile visage. Il appelait toujours : « Maman ! » Il lui envoyait des baisers, et la brise tiède faisait frémir les nœuds de rubans placés sur ses épaules.

si justement appréciée de sa nouvelle patrie, et si vivement regrettée dans notre pays.

« Croyez, je vous prie, à mes meilleurs sentiments.

» ESTANCELIN. »

Le même journal annonce, en outre, que Monsieur le Comte de Paris a envoyé à M. le docteur Leconte trois cents francs pour être remis à l'Orphéon et cinq cents francs à la Société de tir.

M. JULES FERRY A ALGER

Une dépêche d'Alger nous apprend que, dans un punch offert à M. Jules Ferry par les colons vosgiens, l'ancien président du conseil a fait l'historique et l'apologie de la politique coloniale.

Ce discours occupa tous les députés dans les couloirs de la Chambre, parce que l'orateur a fait allusion à l'hypothèse d'un remaniement de la carte d'Europe à la suite « d'une guerre malheureuse avec nos voisins de l'Est. » On rapproche les paroles de l'ancien ministre des nouvelles alarmantes qui parviennent d'outre-Rhin, de l'augmentation du tiers de l'effectif militaire en Alsace-Lorraine, de l'armement des forts de Metz et de Strasbourg pour lesquels on fond des canons-monstres. De là à discuter l'intervention de M. Grévy dans la direction de nos affaires étrangères, ses entrevues avec M. Flourens, ses observations à l'égard du général Boulanger, auxquelles ont fait allusion dans la presse, il n'y a qu'un pas.

ÉTRANGER

RUSSIE. — Le correspondant viennois du *Morning-Post* aurait entendu un diplomate étranger revenant de Saint-Petersbourg faire un tableau effrayant de la situation intérieure de la Russie.

BULGARIE. — On mande de Bucharest, le 31 mars, au *Times* :

« M. Manoff, préfet de Roustchouk, qui est momentanément ici, a été attaqué ce soir sur le boulevard par trois réfugiés bulgares. Le préfet a été grièvement atteint par deux balles de revolver. Deux des assaillants ont été arrêtés, mais le troisième a réussi à se réfugier à la légation russe.

« Un des trois coupables est le frère d'un des insurgés qui ont été condamnés par la cour martiale de Roustchouk.

« L'état de M. Manoff est aussi satisfaisant que possible, bien que les deux balles qui l'ont atteint n'aient pu être extraites.

« La population blâme énergiquement cet attentat. »

ITALIE. — L'*Osservatore romano* dément la nouvelle donnée par la *Gazette de la Croix*, de Berlio, selon laquelle l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège aurait prié le Pape de préparer une réconciliation entre la France et l'Allemagne.

Madeleine se sentait anéantie. Elle eut pourtant la force de sourire à cet enfant de deux ans, si inconscient du danger, et de lui dire d'une voix qui frémissait, mais qu'elle s'efforçait de rendre calme :

— Attends, mignon, attends... ne bouge pas... petite mère va te rejoindre.

Attends, lui ! attends, et sa mère était là ! Il la voyait. Un coup d'aile et il aurait franchi l'espace.

Alors, avec un sourire ravi, il étendit les bras, se pencha plus encore et perdit l'équilibre... Pauvre petit oiseau, il avait cru à ses ailes !

En voyant l'événement de son fils, la jeune femme avait poussé un cri, un vrai cri de mère éperdue. Elle avait encore dans l'oreille l'éclat de rire, le rire joyeux de l'enfant qui voulait la rejoindre ; et, maintenant, le pauvre petit tourbillonnait dans l'espace. Il décrivait une courbe molle, tourna deux fois sur lui-même, et vint s'abattre lourdement sur le sable, où il resta immobile et comme écrasé. Madeleine était folle en ce moment. Elle regardait, les yeux dilatés par l'angoisse, le petit corps inerte. L'enfant était pâle comme une cire ; il ne saignait pas ; à peine quelques gouttes de couleur pourpre, au-dessus de la tempe droite, maculaient ses cheveux blonds. Sa tête était renversée, ses bras inertes s'abandonnaient, et un souffle, à peine perceptible, s'échappait de ses lèvres décolorées.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 4 avril 1887.

Léger recul sur les cours : 3 0/0, 80.60 ; 4 1/2 0/0, 109.60.

Le Crédit Foncier est demandé à 1.365.

Dans quelques jours s'ouvrira la souscription publique aux 50,000 obligations des Chemins de fer départementaux, intérêts et amortissements garantis par l'Etat. Les titres émis à 357.50 rapportent 15 fr. par an et sont remboursables à 500 francs.

La Société Générale est très ferme à 470.

Les demandes sont nombreuses sur les obligations de la Compagnie Française des Moulins à vapeur d'Anvers et du Havre (siège social, 108, rue Saint-Honoré). Emis à 285, ces titres rapportent 15 fr. par an et sont remboursables à 500.

L'action Saphire est cotée à Londres avec 8 ou 10 fr. de prime, soit 35 fr. environ. Malgré l'interruption partielle résultant des grands travaux exécutés dans les mines de la Compagnie, l'extraction de février est estimée à 20,600 fr.

Les obligations du Crédit Luxembourgeois, en liquidation, ont constitué un comité dont le siège est 22, rue Le Peletier.

La Compagnie d'Assurances sur la vie le Patrimoine s'est fait sur le marché une place importante, grâce à sa bonne administration et à la grande régularité de ses opérations. Aussi ses actions sont-elles très recherchées.

Nos chemins de fer sont fermes.

Nouvelles militaires.

Les troupes de cavalerie de la garnison de Paris sont maintenant exercées aux reconnaissances de nuit.

Au milieu de la nuit, le clairon sonne dans les casernes. En quelques minutes, le harnachement est prêt, l'homme est habillé et les cavaliers sont en selle avec le paquetage de campagne.

On part et, arrivé à un point donné, l'escadron se divise en petits groupes commandés par un sous-officier.

Celui-ci, muni d'un plan de Paris, mène ses hommes où il veut ; il doit être revenu à un point fixe, à l'heure dite.

C'est la répétition des reconnaissances en campagne, toujours si délicates en temps de guerre.

Deux régiments de cavalerie légère, le 10^e chasseurs à Vendôme et le 42^e hussards à Dinan, vont recevoir chacun, et mettre en expérience deux casques d'un nouveau modèle, dont le principe vient d'être adopté par le ministre de la guerre sur la proposition du général directeur de la cavalerie.

La nouvelle coiffure se compose d'une bombe, de la forme de la bombe de dragons, recouverte en drap bleu, de la couleur du fond du dolman. Cette bombe est garnie d'un cimier en métal blanc, sans crinière. Le devant est orné d'une cocarde tricolore qui surmonte un cor de chasse entouré de feuilles de chêne pour les chasseurs ; pour les hussards, le cor de chasse est remplacé par un H guilloché.

Enfin, des passepoils, rouge ou blanc, suivant la couleur des tresses du dolman, une jugulaire en gourmette de métal blanc, et des clous plantés le long du bandeau en cuir verni qui entoure le bas de la bombe, complètent les ornements de ce casque, dont l'ensemble est fort gracieux.

Et ce désastre était venu en moins d'une minute ! Quel était donc ce cauchemar ? Elle ne comprenait pas... son fils... son bonheur... sa vie... tout son amour ; là, à ses pieds.

A deux bras, Herbert avait soulevé son fils ; et maintenant il gravissait l'escalier en fêchissant sous le poids du léger fardeau ; Madeleine le suivait en tremblant, pouvant à peine se soutenir. Puis, tous deux déshabillèrent l'enfant. Outre la contusion près de la tempe, ils constatèrent une noire meurtrissure sur les côtes ; une des petites jambes, si agiles naguère, se gonflait, indiquant une brisure de l'os.

L'enfant survivrait-il à ses blessures ?

Durant de longs jours, la comtesse de Jorabrabourg ne quitta pas le petit lit aux rideaux de dentelle. Elle était là, avec ses sanglots étouffés, combattant le mal avec acharnement. Elle triompherait. Et, dans cette lutte contre la maladie, tandis qu'elle introduisait les potions dans la petite bouche, ardeusement fermée, elle oubliait tout... Herbert lui-même, en un mot, l'univers entier. Seule, l'arrivée des médecins la tirait de sa torpeur. Si leur venue tardait, elle se désespérait. Et quand ils apparaissaient, précédés par le père, qui, tour à tour, s'adressait à toutes les sommités, Madeleine s'élançait vers eux, et d'une voix déchirante, avec une supplication dans le regard, elle murmurait :

— Mon enfant, sauvez mon enfant ! Ils la quittaient les yeux humides : leur science était impuissante. (A suivre.)

Les garnisons du 3^e corps commencent ce mois-ci une nouvelle expérience du saucisson aux pois, si cher aux soldats allemands.

C'est à Rouen que se fabrique le biscuit viande-légumes. Les régiments désignés seront pendant un mois une distribution par semaine dans deux compagnies et deux batteries, chaque unité alternant pour les consommations.

Le biscuit devra constituer l'alimentation complète d'un homme pendant toute la journée ; il ne sera distribué, chaque jour de consommation, ni pain, ni viande fraîche, ni légumes.

Chaque homme recevra pour commencer 750 gr. ou 3 biscuits 1/2, savoir : Pour la soupe du matin, 1 biscuit 1/4 ou 250 gr. ; pour la soupe du soir, 1 biscuit 1/4 ou 250 grammes, et pour manger dans la journée à l'état sec, 250 gr.

Si c'est nécessaire, les commissions des ordinaires feront augmenter ces quantités. On variera la préparation des soupes au moyen d'une addition d'oignons ou de graisse en quantité suffisante.

LE CAPITAINE PIAS

Les capitaines du 12^e chasseurs à cheval, en garnison à Rouen, disaient adieu, il y a quatre jours, à leur doyen, le capitaine Pias, qui prend sa retraite après trente-trois années de service.

Fait curieux et peut-être unique, ces trente-trois années, le capitaine Pias les a passées toutes au 12^e chasseurs. Il y est entré simple cavalier, il y a gagné tous ses grades jusqu'à celui de capitaine. Il a fait avec le régiment les campagnes d'Algérie, du Mexique et de France.

Il est chevalier de la Légion d'honneur, décoré aussi de la médaille militaire et de celle du Mexique.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LES GRANDES VACANCES

Déjà ! On annonce que, par arrêté du ministre de l'instruction publique, les distributions de prix dans les lycées et collèges auront lieu le 2 août prochain.

LA FÊTE DES ENFANTS

La fête qui se tient tous les ans aux Récollets le jour des Rameaux, et ne manque jamais d'attirer les enfants grands et petits de la ville et des environs, a été dimanche favorisée par un temps splendide. La foule a été très grande toute l'après-midi et le soir, et c'est avec beaucoup de peine qu'on pouvait se frayer un passage tant sur la place que dans l'intérieur du Jardin des plantes.

Les marchands forains avaient élevé leurs baraques, suivant l'usage, sur une double rangée, et ils ont dû faire de fructueuses recettes, surtout ceux qui vendaient des jouets, car tous les bébés s'en sont retournés chez eux soit avec des moulins à vent, soit avec des ballons ou un de ces mille petits jeux qui sont « la joie des enfants et la tranquillité des parents », comme crisait les colporteurs pour attirer la pratique. Des acrobates et des saltimbanques avaient aussi dressé leurs tréteaux en plein air et arrêtaient les curieux par leurs exercices d'adresse, d'agilité ou de force, tout en assourdissant les oreilles par les sons de leurs tambours et de leurs grosses caisses. On y voyait encore un cirque, dont la parade était amusante, des vélocipèdes, des chevaux de bois, etc. Ici, un petit rifleman s'exerçait à la cible ; là, un jeune fier-à-bras se livrait au massacre des poupées ; d'autres préféraient s'abattre sur les brioches et les pains d'épice...

Une foule immense se pressait également dans le Jardin des plantes pour écouter la musique des écoles communales que M. Meyer dirige, ainsi que la musique municipale, avec son habileté bien connue, et les enfants ont été vivement applaudis après chacun de leurs morceaux. Le coup d'œil était charmant ; toutes les allées, tous les verts sentiers étaient remplis de promeneurs, et sur les terrasses la foule n'était pas moins nombreuse. Rien de pittoresque comme ce jardin public. Lorsque, plus tard, il a re-

vêtu son manteau de fleurs et de verdure, il y a à quelque chose de ravissant et le plus admirable panorama qu'on puisse désirer.

Autrefois, la fête des Récollets se terminait avec le jour; depuis plusieurs années, elle se prolonge fort avant dans la nuit et une musique endiablée envoie aux alentours les derniers échos des divertissements forains.

Hier soir encore, le cirque minuscule attirait un très grand nombre de curieux vers la petite place des Récollets.

Dimanche a eu lieu, au Grand-Théâtre d'Angers, la clôture de la saison théâtrale. La troupe donnait la troisième représentation de l'Africaine, avec le concours et au bénéfice de M. Guillemot. L'excellent baryton a recueilli comme toujours de nombreux applaudissements. Une magnifique couronne lui a été offerte.

M. Bailly, notre sympathique ténor, dit le Patriote, a eu lui aussi un très grand succès, d'ailleurs fort légitime.

Une splendide couronne, une palme et une épingle en diamants lui ont été envoyées, ajoute notre confrère angevin, comme témoignage de la sympathie qu'il avait su attirer.

Ainsi, nos voisins ont donc reconnu le talent de M. Bailly, tant contesté tout d'abord par une partie de la presse angevine, au point que, par le fait du maintien de cet artiste dans la troupe, une guerre acharnée avait été faite à la Direction. Voici, par exemple, ce que disait, dans la seconde quinzaine du mois de novembre, un journal du chef-lieu de notre département :

« Toujours M. Bailly ! Le bruit avait pourtant couru que ce ténor allait exercer ailleurs un organe absolument défectueux : son départ s'impose, tout le monde le réclame : la direction aura beau multiplier les expériences, chacune d'elles justifie une fois de plus les plaintes générales. Dimanche soir, M. Bailly s'est de nouveau montré dans Faust ; il a été plus mauvais encore, si c'est possible, que la première fois. On avait cru deviner, sous le murmure qui lui tient lieu de voix, un peu d'art ; tout le monde est revenu de cette illusion. Et on compte lui faire chanter la Favorite ! Mais la direction veut donc absolument le faire siffler ? Le public s'impatiente. Qu'on épargne à tous une exhibition pénible pour M. Bailly lui-même, car il ne doit pas se faire illusion sur son mérite, et s'il a bon cœur, il doit souffrir de voir les auditeurs condamnés à l'écouter. Mais que la direction se décide enfin à faire les frais d'un ténor convenable, etc., etc. »

On voit aujourd'hui ce qu'il fallait penser de toutes ces attaques. M. Bailly reçoit du public angevin des témoignages de sympathie dont seraient fiers des chanteurs de grande renommée. Il sera regretté comme M^{lle} Lebec-Espigat, l'excellente prima donna, trop tôt disparue de la scène, comme M^{lle} Guilbert, M^{lle} Neveu, Nury, Guernoy, Vadius et autres qui ont fait passer tant de bonnes soirées aux habitués pendant la dernière saison théâtrale.

POITIERS.

Une surprise. — Vendredi matin, avant six heures, le général Carrey de Bellemare, commandant le 9^e corps, traversait les rues de Poitiers, accompagné de son officier d'ordonnance.

Le Courrier de la Vienne raconte que, rencontrant aux environs de la place d'Armes un militaire qui regagnait son quartier, le général l'aborda en lui frappant sur l'épaule, et l'invita à lui montrer le chemin de la caserne Dalesme (jadis Montierneuf).

Le militaire, un peu ému par cette rencontre assez rare d'un général en chef, se hâta de guider le général. Mais soit par suite du trouble que lui causait une pareille compagnie, soit pour éviter à ses camarades une surprise aussi brutale que la sienne, il commença une étrange bévée.

Au lieu de conduire le général à la porte d'entrée principale, boulevard Béjon, il le mena à une porte de service, celle de l'ouest, place Montierneuf.

Le général Carrey de Bellemare se montra bon enfant. Il fit le tour et se dirigea vers le boulevard Béjon où il trouva le poste averti et sous les armes !

Le général ne perdit pas son temps : il visita les cuisines, goûta le café, questionna Pierre et Paul ; puis alla voir manœuvrer les pelotons des recrues. Pendant ce temps, le colonel et tous les officiers arrivaient au galop pour rendre au général en chef les honneurs de son rang.

Le commandant du 9^e corps s'est rendu ensuite aux Dunes et dans divers établissements militaires.

Il est rentré le soir à Tours, où il a passé

samedi en revue toutes les troupes de la garnison.

Les débuts de la saison d'opéra auront lieu, sur le théâtre de Poitiers, le mardi de Pâques, avec Faust.

Dans le tableau de la troupe, nous remarquons le nom de M. Vadius, ténor et des laruettes, lequel vient de terminer à Angers la saison théâtrale.

Tours.

Le Tribunal correctionnel de Tours a rendu samedi son jugement dans le procès de diffamation et injures publiques intenté par M. Paul Lesourd à M. Jules Delahaye, rédacteur en chef du Journal d'Indre-et-Loire.

Le tribunal écarte le délit de diffamation et retient seulement les injures publiques ; mais, reconnaissant « que si les articles publiés dans l'Avenir et l'Attitude de Lesourd dans ses démêlés avec M. Delahaye ne constituent pas une provocation de nature à excuser complètement M. Delahaye, on y peut trouver au moins les motifs d'une atténuation », il condamne M. Delahaye à trente francs d'amende, à vingt sous de dommages-intérêts et aux dépens.

Il rejette les conclusions de M. Lesourd, tendant à l'insertion dans plusieurs journaux locaux, en ordonnant seulement la reproduction dans le Journal d'Indre-et-Loire.

Un autre procès de M. Lesourd. — M. Lesourd a fait savoir à l'audience du tribunal de commerce qu'il se désistait de l'instance qu'il avait dirigée contre l'administration du Journal d'Indre-et-Loire à l'effet d'obtenir « par mesure exceptionnelle », avant l'assemblée des actionnaires, communication de la note détaillée des frais faits à l'occasion de ses précédents procès.

ASSASSINAT ET VOL

C'est à Malabris, commune de Saint-Branches, et non à Cormery, comme nous l'avions dit, qu'a été commis le crime sur lequel nous avons donné quelques détails dans nos derniers numéros.

La victime, le sieur Rossignol, propriétaire, habitait seule dans une maison du village de Malabris.

Elle a été trouvée morte, la tête fracassée, à l'aide d'un instrument qu'on suppose être une pioche.

Le mobile du crime doit être attribué au vol.

Des charges graves pèsent, nous dit-on, sur l'individu dont nous avons annoncé l'arrestation. L'instruction se poursuit.

Ce nouveau crime montre combien est regrettable l'acte de faiblesse commis par le jury de la dernière session dans l'affaire Jiffard.

Les voleurs n'hésitent plus à recourir à l'assassinat depuis qu'ils peuvent espérer ne risquer que la Nouvelle-Calédonie.

(Petite France.)

LE MANS.

Suicide d'un jeune homme. — Un jeune homme de 46 ans, Albert Gallet, apprenti chez M. Tiercelin, ébéniste, 43, Grand'Rue, a été trouvé, hier matin, pendu dans les lieux d'aisances de la maison.

La position dans laquelle il se trouvait, les pieds repliés sous lui et ne touchant pas le sol, indiquait une extraordinaire volonté de se donner la mort.

Le docteur Goutard a prodigué inutilement ses soins au suicidé. Il était trop tard. Gallet était un excellent sujet, très intelligent.

On dit qu'il s'est donné la mort parce que sa famille, composée de cinq personnes et dans une grande misère, n'avait pu obtenir des secours du bureau de bienfaisance.

Voici le programme d'une calvacade historique au profit des pauvres qui aura lieu le lundi de Pâques, 11 avril, à Ecommoy (Sarthe) :

Après leur mariage, le seigneur Louis de Fontenailles et son épouse Elisabeth Rouiller entrent à Ecommoy le 11 février 1738.

Dimanche 10 avril, à 8 heures du soir, des hérauts d'armes annoncent la fête. — A 8 heures 1/2, retraite aux flambeaux.

Lundi 11 avril, à 4 heures, départ de la calvacade du quartier du Soleil, route du Mans, et défilé dans l'ordre suivant :

Sonneurs de trompe, tambour-major,

tambours, cantinière, hommes d'armes à pied et à cheval, dames en palanquin, officiers, seigneurs, hommes de loi, bourgeois, hommes du peuple, arlequin, pierrots, Fleurs de thé, etc., char de la musique, char des oiseaux, char du vaisseau le Vengeur, char de l'agriculture.

Sur tout le parcours de la calvacade, des commissaires quêteront au profit des pauvres.

Il y aura en outre : à 6 heures, banquet ; à 9 heures, feu d'artifice ; à 10 heures, bal à grand orchestre.

Le conseil municipal de Bourges a décidé de laisser l'hospice. Immédiatement, les habitants ont signé une pétition pour le maintien des Sœurs. Les citoyens d'opinions les plus diverses ont tenu à y apposer leur signature ; on en compte jusqu'à présent 2,300. Et ce n'est pas fini, car les personnes qui étaient absentes, quand on s'est présenté chez elles, demandent à chaque instant à grossir le nombre des pétitionnaires.

La pétition porte en tête ces mots : « L'intérêt des malades. — L'intérêt des contribuables. »

L'Union des Propriétaires de Nice, dont le siège social est à Nice, 9, place de l'Hôpital, et le dépôt de ses produits à Paris, 40, avenue de l'Opéra, nous prie d'informer les amateurs d'huile d'Olive supérieure, qu'elle vient de mettre en dépôt, à l'Epicerie Centrale de Saumur, des bonbonnes de 5 et 10 kilos (scellées au départ comme garantie d'authenticité) qui y seront vendues sans augmentation de prix.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 mars 1887.

NAISSANCES

Le 2. — Fernand-Auguste Cougnée, rue Saint-Lazare.

Le 4. — Jeanne Lambert, à l'Hospice ; — Jules Aublan, quai du Marronnier.

Le 5. — Honorine Lepinier, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Germaine-Joséphine Oger, à l'Hospice.

Le 6. — Madeleine Kellerer, rue Saint-Nicolas.

Le 8. — Frédéric-Enrique-Auguste Bontemps, rue de la Petite-Douve.

Le 9. — Alfred-Joseph Bouteaux, rue Courcouronne.

Le 10. — Jeanne-Marie Canard, rue Saint-Nicolas.

Le 11. — Emilienne Marin, rue de la Visitation.

Le 13. — Louis-Constant Gabillard, rue Notre-Dame ; — Victor-Gabriel Cartier, rue Saint-Nicolas ; — Georges-Auguste-Ernest Lièvre, rue de la Montée-du-Fort ; — Roger-Henri-Victor Lantridier, rue Saint-Nicolas ; — Louis-Maurice Peyrusset, rue des Boires.

Le 19. — Maurice-Auguste Bouet, rue Beaurepaire.

Le 21. — Marie-Jeanne Goubier, rue Saint-Nicolas.

Le 22. — Jeanne-Eugénie Cesbron, rue de Rouen.

Le 23. — Joséphine-Blanche Bernier, rue de la Cocasserie ; — Gaston-Charles Leroy, coteau Charrier.

Le 24. — Athénaïs-Eugénie-Marie Leroux, rue Duplessis-Mornay.

Le 26. — Clotilde Appert, rue Notre-Dame.

Le 27. — Georges Sageot, rue Nationale ; — Alexis-Alfred Lasne, rue de Rouen ; — Yvonne-Stéphanie Lambault, rue de l'Ancienne-Gare.

Le 28. — Antoinette-Marie Body, à l'Hospice ; — Henri Pierrasson, rue de Poitiers.

Le 29. — André-Alexandre-René Capitaine, rue l'Hôtel-de-Ville.

Le 30. — Théodore Lair, rue Notre-Dame ; — Auguste Geoffroy, rue du Préche.

MARIAGES

Le 14. — Louis Peltier, jardinier, a épousé Césarine-Marie Clément, domestique, tous deux de Saumur.

Le 21. — Charles-Edouard Beillard, sergent-moniteur à l'École de gymnastique de Joinville (Seine), a épousé Louise Goulain, lingère, de Saumur.

Le 28. — Constant Duday, champagniseur, a épousé Louise-Elisabeth Bougreau, couturière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 2. — Jules Chapin, ancien percepteur, 69 ans, rue de la Petite-Bilange ; — Étienne-Jules Michaux, général de brigade retraité, 80 ans, rue Gambetta.

Le 5. — Marguerite Dézè, sans profession, 78 ans, veuve Martin Lecomte, rue de Rouen ; — Céline Bouthillier, couturière, 45 ans, épouse Auguste Sospha, à l'Hospice.

Le 6. — Joséphine Mariet, sans profession, 63 ans, veuve Vincent Goubié, au Petit-Puy.

Le 9. — Germaine-Marie-Élise Girard, 47 mois, rue Saint-Nicolas ; — Marie Pasquier, sans profession, 80 ans, épouse Jean Merle, rue Haute-Saint-Pierre ; — Joseph-Casimir Nicole, 3 mois, route de Varrains.

Le 13. — Anne Béquet, journalière, 58 ans, veuve Armand Guérineau, à l'Hospice.

Le 14. — Louis Baudrier, domestique, 43 ans, à l'Hospice.

Le 16. — René-Séraphin Abraham, coiffeur, 31 ans, rue Saint-Jean ; — Théophile Prieur-Duperray, ancien magistrat, 79 ans, rue de la Grise.

Le 18. — Grégoire Béliard, propriétaire, 74 ans, rue de Fenet.

Le 22. — Marie-Henriette Biau, propriétaire, 71 ans, veuve Louis Baudouin dit Begnet, rue de Rouen ; — Louise-Amandine Backar, domestique, 47 ans, à l'Hospice.

Le 24. — Pélagie Allouin, journalière, 70 ans, épouse Pierre Chatet, rue Saint-Nicolas ; — Marie-Louise Coussot, couturière, 74 ans, veuve Napoléon Peintre, à l'Hospice.

Le 26. — Mathilde-Pauline Souchard, 3 mois, rue d'Orléans ; — Anselme-François Frolet, capitaine de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur, 64 ans, rue des Basses-Perrières.

Le 27. — Jean Bagrost, rentier, 66 ans, quai de Limoges ; — Émile-Raoul Mathais, 3 mois, rue Fardeau ; — François-Antoine Dupont-Vezin, aubergiste, 46 ans, Levée-d'Enceinte.

Le 31. — Alphonse Isidore, journalier, 48 ans, à l'Hospice ; — Antoine Fayret, cordonnier, 52 ans, Grand'Rue.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 88, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française ;

de toutes les Partitions et Publications musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE

FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide.
PALAIS-ROYAL Maroquinerie fine et ordinaire.
PALAIS-ROYAL Bois sculptés, articles suisses.
PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.
PALAIS-ROYAL Peignes riches et ordinaires.
PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.
PALAIS-ROYAL Lunettes et pincettes, étuis.
PALAIS-ROYAL éventails et écrans.
PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

MEILLEUR MARCHÉ

Que partout ailleurs

PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean

SAUMUR.

UNE PRIME UNIQUE

Tous les ans, à pareille époque, c'est à qui des journaux offrira la prime la plus avantageuse à ses nouveaux abonnés.

Le Courrier français illustré, dont chaque numéro contient 12 pages de dessins pour le prix de 15 francs par an, a eu l'idée originale d'offrir en prime, à ses nouveaux abonnés, trois étuis de Pastilles Gérardel.

Chaque étui coûtant 1 fr. 50, l'abonnement ne revient donc guère qu'à 10 francs.

La santé offerte en prime, — c'est la première fois que le fait se présente. Voilà un journal qui tient à la santé de ses abonnés, étant donnée l'efficacité reconnue des Pastilles Gérardel dans toutes les affections des voies respiratoires.

Nous ne pouvons que féliciter le Courrier français de cette heureuse innovation. — Ce journal envoie d'ailleurs gratuitement et franco un numéro spécimen sur demande faite à ses bureaux, 14, rue Ségner, à Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^e DOUET, notaire à Beaufort, et de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

VENTE AUX ENCHÈRES

Le DIMANCHE 17 AVRIL prochain, à 1 heure de l'après-midi, par le ministère de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers, au domicile autrefois occupé par M. GOUIN, ex-pâtissier-traiteur, de divers bous objets de ménage et de matériel de pâtisserie.

Pour tous renseignements, s'adresser auxdits notaires. (232)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Baigneur, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1887,

UNE MAISON AVEC JARDIN

Rue de Bordeaux, n° 17.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Maison à Louer

Pour la Saint-Jean 1887,

Rue du Pavillon, n° 5,

Composée de 3 pièces au rez-de-chaussée, 4 au premier ; 2 mansardes au second et greniers, petit jardin. (219)

Etude de M^e BRAC, notaire, place de la Bilange, à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 17 avril, à une heure.

En l'étude de M^e BRAC.

I.

MAISON, à Saumur, rue de l'He-Neuve, 18.

II.

PROPRIÉTÉ, au Bois-Brard, commune de Saint-Florent, comprenant : 2 maisons se tenant, avec jardin clos de murs, le tout contenant 8 ares 25 centiares.

III.

15 ARES ENVIRON DE VIGNE, au Clos-Bonnet, avec grotte en bon état et bassin.

Appartenant à M^{me} JAHAN et à son fils.

Voir les affiches.

S'adresser sur les lieux pour visiter.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

MAISON

Occupée par la Conservation des Hypothèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon ; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier ; Remise et écurie à deux chevaux.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, 12, rue Cendrière. (159)

A LOUER

PRÉSENTMENT

UNE MAISON

Rue Dacier, n° 28.

S'adresser à M. LECOR, avoué, rue du Temple, n° 14. (226)

A LOUER

Grande Cave et Maison

Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M^{me} veuve Antoine Porrou. (69)

MAISON A LOUER

64, rue de Poitiers.

S'adresser à M. BOURGUIGNON, rue Saint-Nicolas. (160)

A VENDRE

Dix charretées de foin

Première qualité.

S'adresser au bureau du journal.

BIÈRE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

AVIS

AUX

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement :

Scimes, Hèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

EMPLOYEZ

l'Onguent Souverain de A. PAJOT

Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9,

SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais ; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage ; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE
DE TOUTES LES Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE, 31, rue St-Martin, à MELUN (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance



Saumur, Imp. P. GODET.

FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES
Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPECIALITÉ DE SALLES A MANGER

H. HARDY

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts. 6 chaises, au choix... 375 fr. net.

La même avec buffet grande taille,.... 440 fr. net.

SALLE A MANGER

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre, et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

En vente chez tous les libraires :

LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE

ET

DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE

DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830)

Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LES CHRONIQUES SAUMUROISES

Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU

ET LES

ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR

Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

SANS PALAIS NI CROCHETS

DENTS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 AVRIL 1887

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 30	80 92	Est	800	798 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517 50	519
3 % amortissable	84 50	84 15	Paris-Lyon-Méditerranée	1260	1265	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	525	525	Est	382	383 50
3 % (nouveau)	—	—	Midi	1157 50	1160	— 1865, 4 %	520 25	521	Midi	389	391
4 1/2 %	103 60	103 90	Nord	1517 50	1515	— 1869, 3 %	416 50	417 50	Nord	398	399
4 1/2 % (nouveau)	109 72	109 60	Orléans	1340	1340	— 1871, 3 %	398	399	Orléans	388 50	391
Obligations du Trésor	508	508	Ouest	877 50	880	— 1875, 4 %	524	525	Ouest	387 50	388 50
Banque de France	4120	4130	Compagnie parisienne du Gaz	1440	1433 75	— 1876, 4 %	523	523	Paris-Lyon-Méditerranée	385 75	386 50
Société Générale	467 50	465	Canal de Suez	2040	2047 50	Bons de liquid. Ville de Paris	521 50	522 50	Paris-Bourbonnais	386	386
Comptoir d'escompte	1000	1001 25	C. gén. Transatlantique	518 50	512 30	Obligat. communales 1879	476	479	Canal de Suez	585	582 75
Crédit Lyonnais	547 50	552 50	Russe 5 0/0 1870	97 75	98 25	Obligat. foncières 1879 3 %	481 50	483			
Crédit Foncier, act. 400 fr.	1370	1370				Obligat. foncières 1 83 3 %	376 25	380			
Crédit mobilier	275	288 75									

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	2 06	6 53	»	»	1 39	4 16
Saumur(état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11	»	4 39
Montreuil(a.)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58
Thouars	»	2 55	7 59	»	11 57	5 23
Loudun	»	8 10	»	3 16	2 52	»
Poitiers	»	16 33	»	10 40	5	12 12

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ						
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir
Saumur(ori.)	6 53	»	»	4 16	»	8 34
Saumur(état)	6 50	8 31	»	4 13	»	8 30
Nantilly	7 03	8 37	»	4 26	»	8 43
Montreuil(a.)	7 29	9 19	»	4 52	»	9 08
— (dép.)	7 34	9 29	»	4 23	10	»
le Vaudelnay	7 43	9 40	»	5 11	5 17	10 11
Baugé	7 56	9 50	»	5 20	5 44	10 22
Doué	8 05	9 57	»	5 27	6 20	10 31

SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.						
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur(ori.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5
Vivry	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»
Blou	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»
Vernantes	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»
Noyant-Méon	8 59	12 59	2 11	4 04	6 38	11 43
Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32

LIGNE D'ORLÉANS							
SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Direct. soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14	10 40
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27	»
St-Clement	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34	»
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	»	7 41	»
La Ménitré	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50	11 14
Angers	3 38	8 23	10 41	2 30	4 19	8 34	11 57

COFFRE-FORT
DE LA
MAISON HAFFNER AÎNÉ
Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,
PAUL GODET
IMPRIMEUR, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet
Hôtel-de-Ville de Saumur,